

RÉSIDENCE KERLEVENEZ



Au travers de ses résidences gérées par le Centre communal d'action sociale, la ville de Brest met en œuvre une politique active de solidarité envers les aînés et souhaite développer des solutions d'hébergement au plus près de leurs attentes.



Située au cœur du **quartier de Bellevue**, la résidence offre une vie citadine ouverte sur l'extérieur : commerces, jardin public, marché.

La résidence Kerlevenez est un **établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** qui accueille des personnes âgées de **plus de 60 ans**.

L'établissement dispose de deux unités de 15 places chacune accueillant des personnes souffrant de la maladie Alzheimer et de pathologies associées.



LES SERVICES



Déjeuner et dîner servis au restaurant, le petit-déjeuner en chambre
Cuisine faite sur place
Possibilité d'inviter des amis et de la famille



Une équipe hôtelière assure l'entretien des logements et du linge personnel et hôtelier



Une équipe soignante présente 24h/24
Des logements équipés d'un système d'appel-malade
Libre choix du médecin traitant



Une équipe d'animateurs et de bénévoles propose des activités et sorties

VOTRE LOGEMENT

AU SEIN DE LA RÉSIDENCE



Rénovée entre 2014 et 2016, la résidence comprend **3 types de logement** : 22, 25 et 33 m² dont 6 chambres (3 x 2) communicantes.

Les logements sont en partie équipés : lit médicalisé, table de chevet, fauteuil confort et son repose pied, tablette et sa chaise, étagère.

Vous pouvez personnaliser votre logement en apportant : une commode, votre télévision et votre téléphone, votre couvre-lit et votre décoration. La salle de bain est accessible aux personnes à mobilité réduite.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Un **dossier d'inscription** est à compléter et à remettre à la résidence. Ce dossier comporte un volet médical et un volet administratif.

Dès réception le dossier fait l'objet d'une évaluation administrative et médicale permettant de présenter le dossier avec un avis motivé à la commission décisionnelle du CCAS qui validera ou refusera votre demande.

Si la demande est acceptée vous êtes inscrit(e) sur :

- La **liste de précaution** si votre demande est non urgente : l'établissement sera informé en cas de changement de situation
- La **liste d'urgence** dans le cas contraire

Lorsqu'une place se libère dans l'établissement, la direction propose une entrée selon l'ordre d'ancienneté d'inscription sur la liste d'urgence.

Une rencontre vous est alors proposée pour confirmer votre inscription et s'assurer de votre **consentement**. La date d'entrée dans l'établissement peut-être alors programmée.

CONTACTS

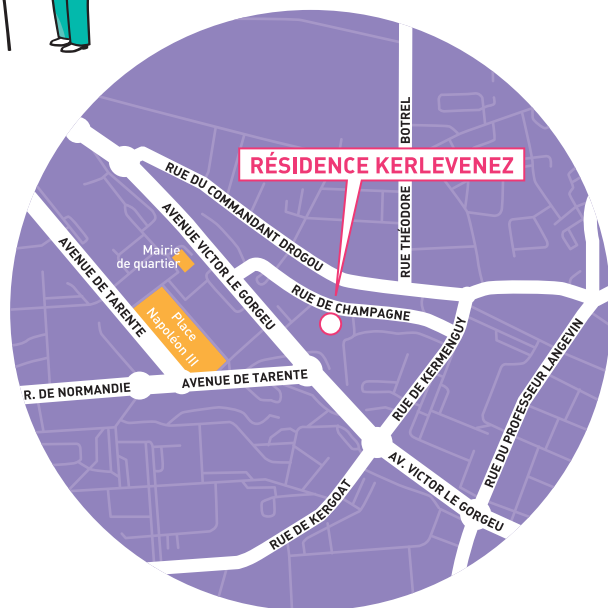
Résidence KERLEVEZ

4 rue de Champagne 29200 BREST
Tél. : 02 98 03 13 54
residence.kerlevez@ccas-brest.fr

**Le secrétariat est ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h30
et le samedi
de 10h à 12h30 et de 13h à 17h.**



ACCÈS



La résidence est desservie par le bus : **ligne 10, arrêt Le Gorgeu.**